

**DECISION DU PRESIDENT
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

DECISION N°2024.00712

**DON D'UNE OEUVRE D'HASSAN SHARIF
AU MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

CONSIDERANT que Bertrand DUCREUX a souhaité faire don au Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole d'une œuvre de Hassan SHARIF : *Man and Mountain N°5*, 2009, huile sur toile, 200 x 145 x 3 cm,

CONSIDERANT que Hassan SHARIF (1951, Bandar Lengeh – 2016, Dubaï) est un pionnier de l'art conceptuel au Moyen-Orient et demeure l'un des artistes les plus influents du monde arabe,

CONSIDERANT que cette œuvre vient compléter le fonds Hassan SHARIF conservé au Musée,

CONSIDERANT que Hassan SHARIF a eu une exposition monographique au Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole (MAMC+) du 5 mars au 26 septembre en 2021,

CONSIDERANT l'avis positif de la Commission scientifique régionale d'acquisitions des Musées de France du 30 avril 2024 concernant l'intégration de cette œuvre dans les collections publiques du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole,

DECIDE

ARTICLE 1

Une convention organisant le don sans condition ni charge est signée avec Bertrand DUCREUX, demeurant 13, place du Panthéon – 75005 Paris (France), pour le don de l'œuvre susmentionnée.

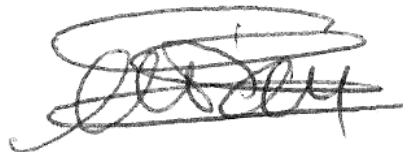
ARTICLE 2

La présente décision, dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de la Loire.

ARTICLE 3

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 26/07/2024
Le Président,



Gaël PERDRIAU

REÇU EN PREFECTURE

Le 26 juillet 2024

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

99_AU-042-244200770-20240726-C20240071210